

Les Cahiers de droit

**Alexander PASSERIN D'ENTRÈVES, *The Notion of the State*,
Londres, Oxford University Press, 1967, 230 pages, \$2.50**

Claude Dumas



Volume 9, Number 2, 1967–1968

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1004390ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1004390ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Faculté de droit de l'Université Laval

ISSN

0007-974X (print)

1918-8218 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Dumas, C. (1967). Review of [Alexander PASSERIN D'ENTRÈVES, *The Notion of the State*, Londres, Oxford University Press, 1967, 230 pages, \$2.50]. *Les Cahiers de droit*, 9(2), 302–302. <https://doi.org/10.7202/1004390ar>

Tous droits réservés © Université Laval, 1967

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

conflit, et que par conséquent la souveraineté nationale était en suspens jusqu'à la signature d'un traité de paix entre les deux pays. La régie des zones devait revenir à la Commission mixte d'armistice sous la surveillance de l'ONU.

En adoptant une définition restrictive de la zone démilitarisée, les Israéliens ont pu se permettre d'exécuter des travaux d'aménagement des eaux du Jourdain et du lac Hula, bien que ces travaux aient posé un grave danger à la sécurité de la région. Les Syriens ne pouvaient endurer que ces travaux soient mis à terme, d'autant plus qu'un traité de paix n'était pas intervenu entre les parties pour déterminer le statut permanent des zones contestées. C'est pourquoi la Syrie a toujours préconisé que ces zones soient régies par l'ONU à l'exclusion d'Israël en attendant une réglementation finale du conflit.

Le D^r Bar-Yaacov a bien raison de conclure que, règle générale, l'armistice ne peut fonctionner effectivement que s'il s'agit d'une mesure temporaire qui conduit à courte échéance à la conclusion d'un traité de paix. Mais il aurait dû appliquer cette logique aux activités israéliennes dans les zones démilitarisées de 1949 à 1966, ce qui l'aurait amené à la conclusion que ces activités n'ont eu d'autre résultat que d'éloigner les possibilités d'un règlement pacifique du conflit.

Patrick J. KENIFF,
Droit II

Alexander PASSEMIN D'ENTRÈVES,
The Notion of the State. Londres, Oxford University Press, 1967, 230 pages.
\$2.50

La grande valeur de ce livre réside dans l'approche, sinon originale, du moins éclairante d'une notion aussi confuse qu'elle est fréquemment employée, la notion d'État. L'œuvre se veut d'abord pédagogique, comme l'indique le sous-titre « An Introduction to Political Theory ». Plutôt que de présenter une analyse statique, elle se structure sur une vue dynamique d'un concept historiquement instable. Sans être trop appuyées, les lignes de force sont dégagées de fa-

çon très satisfaisante, et ce, toujours en respectant le caractère évolutif de la notion d'État. En effet, l'étude se poursuit à travers une suite de tableaux où la notion d'État est arrêtée à chacune des grandes conquêtes de la philosophie politique, depuis les premiers Grecs. Cette présentation permet de bien saisir à la fois la continuité et la complexité de la croissance de l'État.

Une telle œuvre cependant, si elle répond bien à des impératifs pédagogiques, ne peut être qu'insatisfaisante à partir d'un certain niveau de curiosité du lecteur; pour être clair, les analyses sont sommaires et peu élaborées. De plus l'auteur accorde une importance disproportionnée aux grands noms de la pensée libérale pour négliger les grands courants modernes sur la notion d'État. Les apports de l'École allemande et de la sociologie américaine sont à peine soulignés.

Si on ne cherche pas un livre qui fasse le point sur le sujet, mais si on attend plutôt une œuvre capable de structurer de façon nouvelle les notions acquises, et surtout capable de les re-présenter dans une perspective de développement et de conquête historique, alors ce peut être une lecture très profitable, d'autant plus qu'elle ne se révèle pas trop fastidieuse, eu égard à la densité du sujet.

C'est souvent ce qui manque à la Théorie politique, une vue globale et une juste perspective de l'histoire du développement théorique de l'État, à côté de sa croissance factuelle.

Claude DUMAS,
Droit II

F. H. LAWSON, A. E. ANTON, L. Neville BROWN, **Amos & Walton's Introduction to French Law.** Oxford, at the Clarendon Press, 3rd edition, 1967, 412 pp. \$9.25

This is the third and most recent edition of Amos and Walton's notable work on French civil and commercial law. Considerable revision has gone into the preparation of this edition, particularly in the domain of matrimonial régimes, which were radically revamped in 1965.